

| DATES | OPERATIONS | DESTINATAIRES |
|--|--|---|
| Du 2 mai au 10 juin 2016 à midi heure de Paris | <p>Saisie des vœux sur SIAL pour chaque concours objet de l'admissibilité. Le cas échéant, autant de saisies que d'admissibilités pour un même candidat.</p> <p>Saisie des vœux pour les lauréats 2016 ou d'une session antérieure, en report de stage</p> <p>Date limite de dépôt sur SIAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'attestation d'inscription en M1 en 2015-2016 <p>Cette pièce doit être au format PDF et ne pas dépasser la taille de 500 Ko.</p> <p>Accueil téléphonique des candidats admissibles sur la plateforme ministérielle au 01.55.55.54.54</p> | |
| 17 juin 2016 | <p>Date limite d'envoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'arrêté justifiant de la qualité de fonctionnaire - de la pièce justifiant de la qualité d'enseignant du privé, - de la pièce justifiant de la qualité de titulaire du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. <p>Date limite d'envoi de la candidature en CPGE ou STS.</p> <p>Date limite d'envoi du courrier sollicitant un changement de discipline</p> <p>Date limite d'envoi de l'état de services justifiant de la qualité d'ex-contractuel pour les services effectués hors de l'enseignement du second degré public ainsi que pour les services mixtes.</p> <p>Date limite d'envoi du contrat de travail justifiant de la qualité d'emploi avenir professeur (EAP)</p> <p>Date limite d'envoi de la demande d'affectation dans la même académie de deux lauréats mariés ou pacsés</p> <p>Date limite d'envoi de la lettre par laquelle les candidats concernés optent pour l'enseignement privé sous contrat, ainsi que leur contrat ou de leur agrément dans l'enseignement privé sous contrat</p> <p>Date limite d'envoi de la demande d'interdiction de publication des résultats</p> <p>Date limite d'envoi des pièces justificatives, en cas de demande de correction de la situation professionnelle figurant dans SIAL</p> | <p>Bureau DGRH/B2-2</p> <p>Ministère de l'Éducation nationale Direction générale des ressources humaines 72, rue Regnault 75243 Paris cedex 13</p> <p>Mentionner « gestion des stagiaires » et préciser la discipline</p> <p>Joindre une copie de la fiche de synthèse de saisie des vœux sur SIAL.</p> |
| 30 juin 2016 | <p>Date limite de mariage ou PACS, pour les lauréats qui sollicitent une affectation au titre du rapprochement de conjoints ou souhaitant être affectés dans une même académie</p> | |
| Du 30 juin au 8 juillet 2016 (selon les disciplines) | <p>Résultats d'affectation sur SIAL rubrique : « Affectations »</p> | Lauréats |
| Dès les résultats des affectations en académie | <p>Envoi des pièces justificatives pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement de conjoints - Affectations conjointes de deux lauréats - Affectation en département d'outre-mer - Inscription en M2, titres, diplômes et certificats exigés à la nomination | Rectorat d'affectation |
| 30 septembre 2016 | <p>Date limite d'envoi du certificat du médecin agréé spécialiste du handicap, attestant la compatibilité du handicap avec les fonctions exercées pour les travailleurs handicapés bénéficiaires de l'obligation d'emploi.</p> | Rectorat d'affectation |
| 1er novembre 2016 | <p>Date limite d'envoi du contrat d'engagement pour les candidats à un poste de doctorant contractuel ou d'ATER</p> | Bureau DGRH/B2-2 |